

⁽¹⁾ Epouse ou Père

Prénoms Guillaume, Vincent

Nom ⁽²⁾ BERTIN

Né ⁽³⁾ le 18 juillet 1991
à 02 heures 58 à Melun (Seine-et-Marne)

Fils ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾ Johan, Germain, Bruno
BERTIN

et de ⁽⁵⁾ Sylvie, Catherine JACQUET

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1833
le ⁽⁶⁾ 27 septembre 2021

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à _____

Il a été déclaré ⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾

(1) Écrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénom et nom des parents.

Epouse ou Mène

(1)

Prénoms Pauline, Delphine, Sandrine.

Nom⁽²⁾ NARME

née⁽³⁾ le 20 Décembre 1991

à 16 heures 15 à Maisons-Alfort
(Val-de-Marne)

fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Jean-Luc, Marius, Julien
NARME.

et de⁽⁵⁾ Dominique, Reine, Jeanne
MELON

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 748.

le⁽⁶⁾ 30 SEPT 2021

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾



— le _____ à _____ heures _____

— le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M..., notaire à... ».

Premier ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 2057

Le 17 août 2021 à 12 heures 41
est né(e)⁽²⁾ Anna, Dominique, Sylvie

BERTIN NARME

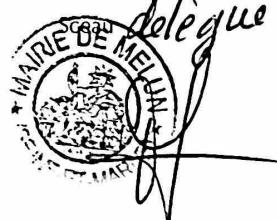
suivant déclaration conjointe du 19 août 2021
(1^{re} partie: BERTIN 2^{de} partie: NARME)

du sexe féminin à Yvelin (Seine-et-Marne)

(3)

reconnu(e)⁽⁴⁾ Le 20 août 2021 en cette mairie
par son père

Délivré conforme aux registres, le 27 septembre 2021
MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6)

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ...) » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, NOM) née le... à... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».